Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée TRA-EQ-108, définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur

A/ TRA-EQ-108 (v. A23.2) : Acquisition (achat ou location) d'un wagon d'autoroute ferroviaire neuf

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) :……
*Dates du relevé de trafic : Début du relevé :……/……/…… Fin du relevé :……/……/……
Date de la preuve de réalisation de l'opération :……..
Référence de la preuve de réalisation de l'opération :……..
NB : L'ensemble des relevés de trafic couvre une période d'essai d'au maximum 6 mois consécutifs.

*Date de l'autorisation de mise en exploitation commerciale du wagon :……..

*N° d'immatriculation du wagon :……

*Nombre total de voyages réalisés par le wagon, relevés sur 6 mois consécutifs au maximum :…….

*Autoroute ferroviaire (une seule case à cocher) :

□ Autoroute ferroviaire Calais-Le Boulou

□ Autoroute ferroviaire Bettembourg-Le Boulou

□ Autoroute ferroviaire alpine Aiton-Orbassano

□ Autoroute ferroviaire Calais-Folkestone

Tous les voyages mentionnés dans le relevé de trafic ont été réalisés au départ ou à l'arrivée d'au moins un terminal de transport combiné localisé en France.

A remplir si le wagon fait l'objet d'une location :
*Le matériel est neuf et la durée de location est égale ou supérieure à 24 mois : □ OUI □ NON